



Lille, le 17 JUL. 2021

HABITAT - RISQUES
SANITAIRES ET URBAINS

**Service Risques
Urbains**

HÔTEL DE VILLE
CS 30867
59033 LILLE cedex

Réf : 21-R031 CG/OS/NL
T +33 (0)3 20 49 56 64
F +33 (0)3 20 49 56 64

Préfecture du Nord
Monsieur VENTRE
Secrétaire Général Adjoint
12 rue Jean Sans Peur
59039 LILLE

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint,

La mairie de quartier de Lille Sud a été saisie ce jeudi 17 juin au matin par des demandes de riverains de l'usine Exide portant sur des déclenchements d'alarmes intervenant à plusieurs reprises cette semaine. Ces signaux ont inquiété les riverains qui ne connaissaient ni leur signification, ni la conduite à tenir en pareille occasion.

Les contacts pris avec l'usine sont rassurants puisque ces déclenchements étaient liés à une maintenance annuelle des dispositifs d'alarme. L'information a été transmise à la mairie de quartier de façon à ce qu'elle soit partagée avec les riverains. Il est souhaitable à l'avenir que ces opérations de maintenance soient précédées d'une information auprès des riverains.

Toutefois, ces questionnements interrogent sur l'information dont disposent les riverains de cette installation classée. Plus largement, des précisions pourraient utilement leur être apportés sur les points suivants :

- compréhension du signal,
- conduite à tenir,
- information sur les risques réels sur cette usine (évolution à venir du classement SEVESO).

Afin de pallier partiellement cette méconnaissance, des exemplaires du document d'information communal sur les risques majeurs (dont vous trouverez un exemplaire ci-joint) vont être mis à disposition du public à la mairie de quartier. Toutefois cette information mériterait une action de communication plus importante de la part de l'industriel envers les riverains. Vous trouverez en annexe l'ensemble des questions posées par les habitants, questions auxquelles il serait souhaitable d'avoir des réponses à leur apporter.

J'attire également votre attention sur les interrogations des citoyens concernant une éventuelle délocalisation de cette entreprise et sur la compatibilité de cet établissement avec un usage d'habitation.

En complément des actions que l'exploitant pourra déployer rapidement, je vous propose que cette thématique fasse l'objet d'une prochaine CSS.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général Adjoint, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Patrick PINCET
Directeur Général des Services